



Publié le 10 octobre 2023

Grand âge : l'inflation et le manque de personnel "mettent en péril l'avenir" des établissements et services médico-sociaux

Dix fédérations et organisations professionnelles intervenant dans le secteur du grand âge alertent la ministre des Solidarités, s'inquiétant notamment du contenu actuel du projet de loi de financement de la sécurité sociale, qui ne ferait pas du renforcement des effectifs une priorité.

"Les établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui accompagnent des personnes âgées font face à des difficultés d'une ampleur inédite." Dans un courrier daté du 5 octobre 2023, dix fédérations et organisations professionnelles intervenant dans le secteur du grand âge – le Synerpa, la Fnadepa, l'AD-PA, l'Uniopss, la Fédération hospitalière de France, la Fehap, la **FNAQPA**, Nexem, la CNDEPAH et le Gepso – alertent la ministre des Solidarités : "Les augmentations des coûts liées à l'inflation – particulièrement sur l'énergie et l'alimentation – et le manque de personnel mettent en péril l'avenir de ces structures". Et, pour ces acteurs, le plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros annoncé cet été par le gouvernement pour les structures médico-sociales (voir notre [article](#)) ne suffira pas "au regard des enjeux".

Ces réseaux "s'inquiètent" du contenu actuel du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 et "s'émeuvent que la trajectoire annoncée de la Branche Autonomie affiche fin 2024 un excédent de 1,3 milliard" d'euros (voir notre [article](#)). Ils regrettent en particulier que le renforcement des effectifs ne soit pas une priorité de ce PLFSS, "avec la création prévue en 2024 de seulement 6.000 postes supplémentaires en Ehpad, soit moins d'un poste par établissement".

Les fédérations appellent à la mise en œuvre d'"un plan pluriannuel d'augmentation et de diversification des professionnels prévoyant, conformément aux rapports d'experts, 20.000 recrutements par an pendant 5 ans". Elles demandent également un "financement intégral de l'impact de l'inflation et des revalorisations salariales", et cela "pour 2023 comme pour 2024", ainsi qu'une hausse de 5,5% des tarifs hébergement et dépendance.

Un bon point est toutefois accordé à ce PLFSS : il a trait à l'annonce de l'expérimentation, par des départements volontaires, de la fusion des sections soins et dépendance des Ehpad. "Nous formons le vœu que les départements se saisissent nombreux et rapidement de cette nouvelle possibilité", soulignent les organisations. Ces dernières jugent "essentiel que le pilotage unique de cette section par l'ARS soit maintenu dans le texte qui sera voté pour garantir l'efficacité de la mesure, la lisibilité des financements et l'équité territoriale".

[Caroline Megglé](#)